

Le 19 octobre 2021 se sont réunis à l'école Nicolas Copernic de SOLIERS :

Le directeur	M. MAUVIEL Florian
Les élus et représentants des mairies	Mme. BLIN-MEESMAECKER Martine pour la mairie de Grentheville
Les enseignants	Mmes. BERTHIER Virginie, KHANOYAN Frédérique, BENARD Laurence, MONTECOT Réjane, GAMBINI Myriam, THOMAS Véronique, MOUSSET Tatiana, HANTRAIS-BATOUM Florence, HEURTAUX Caroline, BRIARD Amélie, WANKIEWICZ Carole, BURGUIERE Isabelle (RASED) Et M. CAPELLE Pascal
Les parents d'élèves élus	Mmes. MILLET Sandrine, NITSCHK Maylis, PELLETEY Mathilde, SAINT-LOUPT Laure, POTIER Mathilde, RAULT Laëtitia, PIARD Pauline, SAILLARD Mélanie, VANYPER Karine M. LEGAGNEUX Jérôme, LE MOING GUTTER Florent
Autre personne	M. DEFENOILLERE Clément, responsable secteur animation de la ville de Soliers M. JACQUELINE Cyrille, référent temps périscolaire

Etaient excusés : M. CHARTON Natacha, IEN de la circonscription ; M. GUICHARD Jean-Pierre, DDEN ; M. LEMAUVIEL Florent, M. CHADLI Smaïl, pour la mairie de Soliers ; Mme. OPPORTUNE Joëlle, enseignante ; Mme LECABLE Maëva, enseignante brigade ; Mmes CHAUVIN Elise, GAUDEMER SCHWIEBIUS Marylène et M. PIETUSZYNSKI Christophe, représentants élus des parents d'élèves

Secrétaires de séance :

I. Fonctionnement du conseil d'école

Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 15 juin 2021 :

Le procès-verbal du précédent conseil d'école a été approuvé sans commentaire particulier.

Vote du règlement intérieur spécifique au conseil d'école :

Le règlement intérieur du conseil d'école est lu et voté à l'unanimité.

Elections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école du 11 octobre 2019 :

Cette année, 14 parents se sont portés candidats. Un vote unique par correspondance était de nouveau proposé cette année. Le % de votants est de 47,24%.

M. Mauviel remercie les parents pour leur investissement lors de cette élection tant pour la mise sous pli du matériel de vote que pour le dépouillement.

Calendrier des prochains conseils d'école :

Sous réserve de modifications en lien avec l'actualité, les prochains conseils d'école auront lieu aux dates suivantes :

- le vendredi 4 mars 2022
- le jeudi 16 juin 2022

II. Vie scolaire

Organisation de l'équipe pédagogique et effectif de l'école :

305 élèves sont à ce jour scolarisés. Les effectifs des classes oscillent entre 21 et 27 élèves avec une moyenne de 25,4 élèves par classe. L'équipe pédagogique est composée de 16 enseignants, une enseignante brigade étant rattachée à l'école. 4 ATSEM et 5 AESH les accompagnent au quotidien.

- *PS : Mme BERTHIER & Mme. OPPORTUNE (Vendredi) (ATSEM : Mme Stéphanie VASLOT)*
- *PS/MS : Mme WANKIEWICZ (ATSEM faisant fonction, en formation dans le cadre d'un CAP : Mme Camille TROUVE)*
- *MS/GS : Mme BENARD (ATSEM : Mme Jocelyne DAVOUS)*
- *MS/GS : Mme. KHANOYAN & Mme OPPORTUNE (lundi) (ATSEM : Mme Valérie ZYDLOWSKI)*
- *CP : Mme GAMBINI*
- *CP/CE1 : Mme MONTECOT*
- *CE1 : M. CAPELLE*
- *CE1/CE2 : Mme THOMAS*
- *CE2 : Mme MOUSSET*
- *CM1 : Mme HEURTAUX*
- *CM2 : Mme HANTRAIS-BATOUM*
- *CM1/CM2 : Mme PIRIOUX*
- *ULIS : Mme BRIARD*
- *Brigade : Mme LECABLE (le lundi uniquement)*
- *+ accompagnement du RASED*

AESH

Mme Nacéra BOUDERROI
Mme Valérie BELIARD
Mme Sandra FERON
Mme Hélène AUDRA
Mme Morgane DESPRES

M. MAUVIEL regrette qu'à ce jour le poste d'un service civique accordé à l'école par la DASEN n'ait pas encore trouvé preneur. Il est rappelé qu'un service civique est un contrat annuel pour un jeune de 18 à 25 ans pour des missions diverses d'aide à l'animation des cours de récréation, l'accompagnement de projets numériques ou de séances d'EPS par exemple, ou encore d'aide à certains élèves en difficultés.

Règlement intérieur de l'école :

Le paragraphe concernant l'accueil provisoire gratuit proposé par la mairie n'a plus lieu d'être. Il est retiré du règlement intérieur.

Le règlement intérieur, avec la modification indiquée ci-dessus, est adopté à l'unanimité.

M. MAUVIEL fait le constat de nombreux retards en ce début d'année des deux côtés de l'école. Il rappelle que la classe débute à 8h30 et remercie les parents et les enfants d'anticiper notamment le lavage des mains en arrivant quelques minutes avant.

M. MAUVIEL fait aussi le constat que de nombreux petits jouets (Lego®, ...) sont emmenés à l'école et font l'objet d'échanges. Il est rappelé régulièrement aux enfants qu'ils sont responsables de leurs jouets et qu'il n'est pas recommandé de procéder à des échanges. Il est fait un rappel du règlement intérieur sur ce point. Il est rappelé que de nombreux vêtements sont suspendus à l'entrée de l'école, il serait bien que les familles puissent y jeter un coup d'œil pour récupérer leur bien. Une demande va être faite aux parents de marquer du prénom de l'enfant les vêtements qui s'enlèvent (vestes, manteaux, gants, bonnets, ...) comme cela est demandé en maternelle.

Par soucis d'économie et d'écologie, le règlement intérieur est distribué à chaque nouvelle inscription à l'école, il est aussi en ligne sur le site de la mairie de Soliers. Une information sera envoyée prochainement par courrier électronique précisant les modifications apportées et des rappels concernant les horaires et la gestion des objets ou jouets emmenés à l'école.

Bilan de la coopérative :

Mme HANTRAIS BATOUM présente le bilan de la coopérative. A ce jour, le solde est de 4 757€. Mme HANTRAIS BATOUM est dans l'attente de certaines participations des familles pour finaliser le bilan de cette rentrée. La cotisation annuelle à l'OCCE s'élève à 790€ et l'assurance à 79€50.

Impact des écrans sur les pratiques dans la cour de récréation (point inscrit à la demande des parents élus) :

M. MAUVIEL reprend les observations opérées dans la cour de jeux s'inspirant de la série Squid Game. Il note que depuis l'information donnée en classe et aux familles, aucune pratique n'a plus été vue dans la cour. M.

DEFENOUILLERE fait ce même constat sur le temps méridien. M. MAUVIEL explique que certains élèves ont dit avoir regardé la série en famille. Mme SAINT-LOUPT demande si les familles des enfants « joueurs » ont été informées directement. M. MAUVIEL explique qu'il y a beaucoup d'imitation et qu'il ne peut avoir aucune certitude sur les enfants qui ont réellement vu la série. Questionner les enfants pourrait être intrusif. Le choix a été fait de ne pas en parler trop pour ne pas attiser de la curiosité ou engendrer de l'angoisse. Mme SAILLARD précise que l'information transmise était suffisamment claire pour que les familles s'emparent aussi de ce sujet à la maison.

M. MAUVIEL rappelle que d'autres modes se développeront d'où l'importance des mises en garde du CSA ou de la codification PEGI sur les jeux vidéo. Cette problématique est travaillée dans les programmes d'EMC et plus spécifiquement en fin d'année de CM2 lors de la venue du gendarme pour le permis Internet, action qui devrait être reconduite cette année. Une réflexion a lieu avec la collectivité pour organiser un moment spécifique avec une conférence à destination des adultes.

Présentation de l'effectif et du rôle des AESH (point inscrit à la demande des parents élus) :

M. MAUVIEL précise qu'aucune situation personnelle ne peut être abordée lors de cette instance. Il en va du secret professionnel, parfois médical, et du respect des familles.

M. MAUVIEL indique que l'école accueille à ce jour 18 élèves bénéficiant d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) qui vient valider la demande de reconnaissance d'une situation de handicap par la famille. Le PPS est défini par la MDPH en fonction de différents comptes-rendus dont un document élaboré par l'école (le GEVA-SCO) et inclut des compensations : mise à disposition de matériel, prise en charge extérieure de type SESSAD, accompagnement sur du temps de classe par un Accompagnant d'Enfant en Situation de Handicap (AESH), prise en charge de transport (taxi).

Au sein de l'école, 5 AESH œuvrent à temps complet au service de ces élèves avec des statuts différents :

- Mme BELLIARD, AESH-co (« collectif »), est associée au dispositif ULIS. Elle aide dans la classe ou accompagne les élèves sur les temps d'inclusion dans les classes.
- Mme FERON, AESH-m (« mutualisée »), accompagne plusieurs élèves (actuellement 5 enfants). La durée d'accompagnement n'est pas définie pour ces élèves, elle est à la main du directeur de l'école en concertation avec la coordinatrice du Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé (PIAL). Des enfants peuvent donc avoir plus d'accompagnement que d'autres en fonction de leurs besoins.
- Mmes DESPRES, BOUDERROI et AUDRA, AESH-i (« individualisée ») accompagnent spécifiquement trois élèves tout au long du temps de leur présence à l'école.

3 AESH de l'école bénéficient d'un contrat avec la collectivité pour poursuivre l'accompagnement de certains enfants sur le temps méridien.

III. Mise en œuvre du projet d'école

Evaluations CP CE1 :

Les élèves de CP et CE1 ont passé les évaluations nationales vers la mi-septembre.

Synthèse des résultats des évaluations CP/CE1 : % d'items réussis

Français CP	Maths CP	Français CE1	Maths CE1
81,7 %	75,2 %	81,2 %	77,9 %
78,1 % en 2019	73,2 % en 2019	84,3 % en 2019	72,8 % en 2019

A ce jour, l'école ne dispose pas encore des résultats nationaux et départementaux. Mais, les résultats semblent d'ores et déjà très conformes aux attentes que l'on peut avoir en comparaison des indicateurs de 2019 (avant COVID).

M. MAUVIEL précise que les CP de 2019 (CE2 actuels) représentent une génération nécessitant une attention particulière. Beaucoup d'élèves sont en difficultés scolaires accentuées par une attitude d'élève non conforme à la vie de la classe et aux activités d'apprentissage. Mme BURGUIERE, maître E du RASED, précise qu'elle intervient auprès de ce niveau. Elle prend en charge les élèves par groupe de 4, à raison de 2 séances hebdomadaires, pour travailler les domaines de la lecture, du passage à l'écrit et des mathématiques. 12 élèves seront accompagnés jusqu'en janvier.

Mme NIETSCHEK regrette que les résultats n'aient pas fait l'objet de commentaires et d'explications de la part des enseignants. M. MAUVIEL précise que les enseignants de CP et CE1 ont rencontré en priorité les parents des élèves qui présentaient des difficultés. Le format de restitution est nouveau, une note d'information sera envisagée l'an prochain pour accompagner la lecture de la toile d'araignée.

Label « écoles numériques 2021 » :

M. MAUVIEL annonce que la labellisation « école numérique » prend forme. Le matériel vient d'être livré ces derniers jours à savoir 14 tablettes iPads dans 2 chariots permettant la recharge, deux bornes wifi, une Apple TV, 1 vidéoprojecteur pour la classe ULIS, 1 écran numérique tactile, 8 ordinateurs pour le renouvellement des ordinateurs en élémentaire.

M. MAUVIEL informe qu'une demande a été faite à l'APE pour financer les coques de protection des tablettes. Mme NIETCHEK répond que l'APE se dit favorable à l'idée.

M. MAUVIEL attend une réponse concernant la journée de stage prévue l'an passé et annulée en raison du protocole sanitaire. Elle permettrait d'avoir davantage de temps pour échanger et prendre en main ce matériel.

Des premiers projets pourraient voir le jour après les vacances de la Toussaint. M. MAUVIEL réfléchit à une communication envers les familles pour informer de cette labellisation : clip vidéo, exposition ?

Salon de lecture et bibliothèque :

Le salon de lecture est un lieu peu utilisé depuis le début de la crise sanitaire, il est difficile d'envisager des successions d'élèves de classes différentes dans ce lieu clos tout en désinfectant mobilier et livres après chaque passage. Cette année doit permettre de réinvestir le salon de lecture en travaillant notamment avec Ophélie, bibliothécaire. A ce titre, cette dernière a fait quelques propositions d'activités aux enseignants comme une aide à la préparation de concours de lecture, des activités d'écriture ou des lectures thématiques.

Cycle natation et patinoire :

Cette année, les élèves des classes de Mmes MONTECOT, GAMBINI, PIRIOUX, HANTRAIS BATOUM bénéficieront d'un cycle « natation » de 11 séances pour les élèves de cycle 2, 8 séances pour les élèves de cycle 3.

Par ailleurs, la communauté de Communes de Caen la Mer offre la possibilité de réserver des créneaux à la patinoire. Ainsi, 8 séances seront proposées aux élèves des classes de Mmes THOMAS et MOUSSET. Une grande majorité des élèves du dispositif ULIS participeront à ces deux activités.

Une demande sera faite auprès des élus pour bénéficier d'un crédit transport spécifique pour la patinoire comme c'est déjà le cas pour se rendre à la piscine de Colombelles.

Le protocole sanitaire du début d'année (non brassage des classes) n'a pas permis de mettre en place une nouvelle organisation s'appuyant davantage sur une logique de niveaux plus que de classes. Dès l'an prochain, il est proposé que seuls les élèves de CP et CM2 aillent à la piscine et les CE2 à la patinoire. Ainsi, pour les classes de double-niveaux, les élèves de CE1 ou CM1 resteraient à l'école dans le cadre d'un décroisement, encadré par exemple par M. MAUVIEL. L'idée derrière cette proposition est de faire en sorte que tous les élèves bénéficient du même nombre de séances sur ces activités au cours de la scolarité.

Mme PELLETEY propose d'accompagner à la patinoire en fonction des besoins. Il est précisé que les parents accompagnateurs ne pourront pas chausser les patins (un agrément est nécessaire).

Projets déjà menés et à venir :

- A l'échelle de l'école, toutes les classes se rendront au cinéma Lux durant la semaine du 1^{er} au 6 décembre. Comme chaque année, ces séances sont financées par la collectivité dans le cadre d'un crédit spécifique dédié aux festivités de fin d'année.
- Six classes bénéficient cette année de l'intervention de Mme DROUET Sylvie, intervenante musique sur une douzaine de séances.
- Dispositif « école et cinéma » pour les élèves des classes de Mmes GAMBINI, MOUSSET, THOMAS, MONTECOT. Mme THOMAS explique que les enseignants qui participent bénéficient d'une formation et d'une mallette pédagogique avec des activités sur tablettes. Les élèves travaillent en amont du visionnage puis lors du retour en classe.
- Sortie réalisée le 12 octobre pour les deux classes de MS/GS dans une ferme à Bavent (au programme : ateliers autour de la fabrication du jus de pomme et rencontre avec les animaux de la ferme).

- Les classes de cycle 3 se rendront au théâtre Rue des Cordes à Caen le 17 décembre pour une représentation théâtrale « Normalito ».
- La classe de CM2 et de CE2 se rendront au mois de mai voir une autre pièce de théâtre « L'enfant Océan ».
- Dans le cadre d'une thématique de travail sur les périodes historiques, les classes de CP et CP/CE1 se rendront le 16 décembre à Vieux la Romaine pour des ateliers autour de la vie à l'époque gallo-romaine (fabrication de médaillons de gladiateurs, cuisine des romains et visite commentée du musée au programme). En février, ces deux classes se rendront au château de Falaise pour travailler sur l'époque du Moyen Âge.
- M. MAUVIEL souligne que les lieux de culture sont réinvestis par les élèves.
- Mme HANTRAIS BATOUM évoque aussi la course ELA qui a mobilisé les 3 classes de cycle 3 au profit de la lutte contre les leucodystrophies.
- En maternelle, Mme WANKIEWICZ évoque le projet « poney club ». Si le projet se concrétise, chaque élève bénéficiera de 6 séances. La mise en œuvre est conditionnée à la mobilisation des familles car 9 accompagnateurs sont nécessaires par séance pour répondre aux besoins, en concordance avec les recommandations départementales. Un partenariat avec l'Association des Parents d'élèves sera nécessaire pour le financement du projet. Une subvention sera demandée au conseil départemental dans le cadre du dispositif « scol'air ».

Décloisonnement en cycle 3 (point inscrit à la demande des parents élus) :

Un décloisonnement pour les enseignements d'histoire, géographie et sciences est mis en place cette année du fait du passage en décharge totale de la direction d'école qui offre plus de souplesse et de confort. L'expérience est jugée intéressante par l'équipe qui estime que c'est une bonne préparation pour les élèves en vu du collège (changer de salle, changer de professeur). Il permet aussi de bien inscrire ces enseignements dans l'emploi du temps de la semaine. Mme MILLET demande si l'organisation sera reconduite l'an prochain. M. MAUVIEL précise qu'il est trop tôt pour répondre à cette question, la mise en place de ce décloisonnement est dépendant de l'organisation pédagogique des classes, des effectifs, des profils des élèves, des enseignants. Le décloisonnement est une pratique volontaire des enseignants.

La pratique du décloisonnement se fait aussi en cycle 1 avec Mme Berthier et les Grande Section durant le temps de sieste. Mme BRIARD et Mme MONTECOT fonctionnent également ensemble pour des séances d'EPS.

IV. Activités post et périscolaires

Activités pédagogiques complémentaires :

Comme l'an dernier, les APC ont lieu deux midis par semaine (répartition en fonction des cycles) de 11h45 à 12h15. Elles s'adressent à tous les élèves à partir de la Grande Section. Ces activités s'adressent aux élèves éprouvant certaines difficultés scolaires mais peuvent aussi bénéficier à d'autres élèves autour d'activités diverses, notamment en lien avec le développement du plaisir de lire.

Temps périscolaires :

M. DEFENOILLERE rappelle les horaires des garderies du matin et du soir. Le midi, il précise qu'actuellement, 160 élèves sont encadrés par 7 animateurs en élémentaire, 70 élèves sont encadrés par 6 animateurs en maternelle. Pour le moment, l'organisation des repas pris par classe est maintenue. Une précision est également apportée concernant l'aide aux devoirs. Compte-tenu du goûter, l'étude débute vers 17h avec un animateur référent par classe. Elle est axée sur l'organisation (sortir et lire l'agenda, ...). Il n'est pas toujours possible de faire lire chaque enfant, surtout quand ces derniers partent relativement tôt. Il est important que les familles reprennent le soir ce qui n'a pas pu être fait.

M. MAUVIEL précise que les familles ont pris l'habitude d'écrire dans les cahiers de liaison des mots à l'attention des services périscolaires. S'il se réunit tous les lundis avec M. DEFENOILLERE et/ou M. JACQUELINE, M. MAUVIEL compte rappeler aux familles l'existence d'une adresse mail qui permet de communiquer plus directement avec le périscolaire : enfance@soliers.fr

V. Sécurité et équipements

Exercice incendie du 5 octobre 2021 :

Un premier exercice a eu lieu le mardi 5 octobre. Les temps d'évacuation sont conformes aux attentes. Par temps humide, M. MAUVIEL souligne la dangerosité de l'escalier extérieur emprunté par les élèves des classes de Mme

GAMBINI et Mme PIRIOUX. Il nécessite plus de vigilance ce qui ralentit un peu l'évacuation. M. MAUVIEL s'interroge aussi sur le trajet emprunté par les élèves de la classe de M. CAPELLE, une sortie par la cour pourrait être plus confortable et tout aussi efficace. M. CHADLI a proposé de faire venir un professionnel du SDIS pour refaire un point sur la configuration de l'école et les schémas d'évacuation.

Mme NITCSHEK interroge la place de la classe de CP dans une salle à l'étage. Mme GAMBINI apprécie cette salle, elle explique que l'escalier intérieur ne pose aucun souci. Elle prend soin d'expliquer les règles de vigilance en début d'année.

Calendrier des exercices PPMS :

Deux exercices PPMS (« Plan Particulier de Mise en Sûreté ») seront programmés durant l'année scolaire. Ces exercices ont pour objectif d'entraîner les élèves et les personnels à la conduite à tenir en cas de situation d'urgence particulière. Le premier exercice est à prévoir durant la prochaine période et répond au scénario d'une intrusion humaine. Le second sera organisé avant les vacances de printemps, il correspond à un scénario catastrophe de type phénomène météorologique, séisme, risque industriel ou nucléaire.

M. MAUVIEL souligne qu'il est difficile de programmer ces exercices car certaines écoles pourraient être concernées par des organisations dictées par la préfecture dans le cadre d'un exercice de sécurité civile à plus grande ampleur. Il est nécessaire de se donner un peu de temps pour planifier ces deux exercices. Un temps en conseil des maîtres sera prévu courant novembre pour préparer ces deux exercices.

Un bilan sera présenté lors des prochains conseils d'école.

Travaux

Mme BERTHIER remercie les agents pour la restauration de sa salle de classe avec un nouveau plafond et une nouvelle peinture.

M. MAUVIEL interroge les enseignantes de maternelle sur les poteaux en bois permettant de sécuriser les arbres de la cour (revêtement en pente et très glissant). Si les barrières n'empêchent pas les élèves de jouer près des arbres, cela reste très dissuasif de courir auprès.

Mme GAMBINI repose le problème de la porte du hall (donnant sur la cour) et du risque pour les élèves de se pincer les doigts. M. MAUVIEL précise que pour mettre en place un crochet permettant de la laisser ouverte, la commission de sécurité avait émis un avis défavorable il y a quelques années. Concernant la pose d'un anti pince doigt sur cette porte, la collectivité a précisé que cette porte a vocation à être changée dans le cadre de travaux de rénovation sur toute la zone du hall. M. MAUVIEL réinterrogera la mairie sur ce sujet.

VI. Restauration scolaire et hygiène

Mesures barrières et retour des maladies et virus de saison :

La première quinzaine du mois d'octobre a permis de constater un retour des maladies ou virus qui avaient globalement disparu l'an dernier. Deux classes de maternelle ont connu une petite épidémie de la maladie « pied main bouche ». Il est rappelé l'importance des gestes barrières notamment les lavages des mains à l'arrivée à l'école (matin et midi) mais aussi le soir, au retour à la maison. A la question concernant le port du masque, M. MAUVIEL précise que quelques élèves ont fait le choix de le garder en classe pour le moment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H.

La secrétaire de séance,

MME. WANKIEWICZ Carole

Le directeur d'école, président de séance

M. MAUVIEL Florian